

**CODE DE DEONTOLOGIE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER 02H00**

**But de la formation** Assurer sa parfaite connaissance du champ d'application de la loi n°70-9 du 02 janvier 1970, dite loi Hoguet : conditions d'exercices, déontologie, obligations de formation, CNTGI, protection du consommateur.  
Mettre en place les bons réflexes dans l'entreprise et sécuriser ses pratiques professionnelles

**Pré-Requis** Aucun

**Type de public** Professionnels de l'immobilier

**Effectif** De 1 à 8 participants  
L'effectif peut, en accord avec l'entreprise être modifié

**Date & lieu de formation** En distanciel

**Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation** Feuilles de présence par signature électronique  
Questions écrites (QCM)  
Formulaires d'évaluation de la formation.  
**Délai d'accès** Modalités selon pré requis et aucun délai

Les moyens pédagogiques sont adaptés à chaque formation et aux besoins des clients.

La formation est co-construite avec le client, sur la base du programme de formation initial. Cette démarche de co-construction se fait au travers d'un entretien de cadrage au cours d'une rencontre ou par téléphone. L'entretien de cadrage donne lieu à un enregistrement utilisé pour vérifier l'adaptation des moyens pédagogiques à la formation et aux besoins du client.

**Méthodes et outils pédagogiques**

Les moyens pédagogiques utilisés pour adapter les formations peuvent être :

Des apports théoriques, des exercices pratiques d'application des outils vus pendant la formation, des partages d'expériences, des présentations d'exemples concrets de mise en œuvre, des supports de formation, des supports d'exercices fournis en formation, des mises en situation.

Les moyens techniques nécessaires demandés sont : un ordinateur équipé d'une webcam, et d'une connexion internet

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

L'organisme désigne un référent pédagogique et un référent handicap.

---

Une attestation de formation sera transmise.

**Formalisation à l'issue de la formation**

Un support de cours version papier ou numérique sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## **PROGRAMME**

---